

(1)

(N° 142.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1863.

NATURALISATION ORDINAIRE.

PROJETS DE LOI PRÉSENTÉS PAR LA COMMISSION.

MESSIEURS,

La commission des naturalisations a l'honneur de vous proposer les projets de loi suivants, sur des demandes de naturalisation ordinaire prises en considération par la Chambre et par le Sénat.

Pour le Secrétaire,
H. DE BOE.

Le Président,
H. DE BROUCKERE.

N° D'ORDRE DES PROJETS.	DATE et NUMÉRO DES RAPPORTS concernant CHAQUE DEMANDE	PROJETS DE LOI.																					
		ROI DES BELGES, <i>A tous présents et à venir, salut.</i> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">1</td> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">14 mai 1861, n° 176, I.</td> <td> Vu la demande du sieur FRÉDÉRIC-ALEXANDRE SCHMITZ, fabricant à Bruxelles, né à Elberfeld (Prusse), le 13 août 1814, tendante à obtenir la naturalisation ordinaire ; Attendu que les formalités prescrites par les art. 7 et 8 de la loi du 27 septembre 1835 ont été observées ; Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'art. 5 de ladite loi ; Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit : ARTICLE UNIQUE. La naturalisation ordinaire est accordée audit sieur FRÉDÉRIC-ALEXANDRE SCHMITZ. <i>La formule qui précède est applicable à chacune des demandes des sieurs :</i> </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">2</td> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">27 fév. 1862, n° 79, III.</td> <td> LOUIS ZULCH, chef de musique au 4^e régiment de ligne, né à Cassel (Hesse électorale), le 1^{er} juin 1815. </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">3</td> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">14 mai 1862, n° 123, III.</td> <td> PIERRE-JEAN PECKX, garçon de magasin à Bruxelles, né à Weert (partie cédée du Limbourg), le 4 avril 1833. </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">4</td> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">Id , V.</td> <td> PIERRE-JOSEPH VAN DEN BOOGAERT, négociant à Exaerde (Flandre orientale), né à Weert (partie cédée du Limbourg), le 3 février 1817. </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">5</td> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">27 mai 1862, n° 145, I.</td> <td> JEAN-BAPTISTE GROGNIER, professeur de déclamation au conservatoire royal de Bruxelles, né à Aurillac (France), le 14 janvier 1815. </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">6</td> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">31 mai 1862, n° 149, IV.</td> <td> HENRI-HUBERT JANSSEN, garde-magasin du service des fourrages militaires en régie, à Liège, né à Maasniel (partie cédée du Limbourg), le 11 juillet 1820. </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">7</td> <td style="vertical-align: top; padding-right: 10px;">31 mai 1862, n° 149, VI.</td> <td> JEAN-PIERRE PENRIS, marchand de bières à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles, né à Gelcen (partie cédée du Limbourg), le 25 novembre 1828. </td> </tr> </table>	1	14 mai 1861, n° 176, I.	Vu la demande du sieur FRÉDÉRIC-ALEXANDRE SCHMITZ, fabricant à Bruxelles, né à Elberfeld (Prusse), le 13 août 1814, tendante à obtenir la naturalisation ordinaire ; Attendu que les formalités prescrites par les art. 7 et 8 de la loi du 27 septembre 1835 ont été observées ; Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'art. 5 de ladite loi ; Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit : ARTICLE UNIQUE. La naturalisation ordinaire est accordée audit sieur FRÉDÉRIC-ALEXANDRE SCHMITZ. <i>La formule qui précède est applicable à chacune des demandes des sieurs :</i>	2	27 fév. 1862, n° 79, III.	LOUIS ZULCH, chef de musique au 4^e régiment de ligne, né à Cassel (Hesse électorale), le 1^{er} juin 1815.	3	14 mai 1862, n° 123, III.	PIERRE-JEAN PECKX, garçon de magasin à Bruxelles, né à Weert (partie cédée du Limbourg), le 4 avril 1833.	4	Id , V.	PIERRE-JOSEPH VAN DEN BOOGAERT, négociant à Exaerde (Flandre orientale), né à Weert (partie cédée du Limbourg), le 3 février 1817.	5	27 mai 1862, n° 145, I.	JEAN-BAPTISTE GROGNIER, professeur de déclamation au conservatoire royal de Bruxelles, né à Aurillac (France), le 14 janvier 1815.	6	31 mai 1862, n° 149, IV.	HENRI-HUBERT JANSSEN, garde-magasin du service des fourrages militaires en régie, à Liège, né à Maasniel (partie cédée du Limbourg), le 11 juillet 1820.	7	31 mai 1862, n° 149, VI.	JEAN-PIERRE PENRIS, marchand de bières à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles, né à Gelcen (partie cédée du Limbourg), le 25 novembre 1828.
1	14 mai 1861, n° 176, I.	Vu la demande du sieur FRÉDÉRIC-ALEXANDRE SCHMITZ, fabricant à Bruxelles, né à Elberfeld (Prusse), le 13 août 1814, tendante à obtenir la naturalisation ordinaire ; Attendu que les formalités prescrites par les art. 7 et 8 de la loi du 27 septembre 1835 ont été observées ; Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'art. 5 de ladite loi ; Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit : ARTICLE UNIQUE. La naturalisation ordinaire est accordée audit sieur FRÉDÉRIC-ALEXANDRE SCHMITZ. <i>La formule qui précède est applicable à chacune des demandes des sieurs :</i>																					
2	27 fév. 1862, n° 79, III.	LOUIS ZULCH, chef de musique au 4^e régiment de ligne, né à Cassel (Hesse électorale), le 1^{er} juin 1815.																					
3	14 mai 1862, n° 123, III.	PIERRE-JEAN PECKX, garçon de magasin à Bruxelles, né à Weert (partie cédée du Limbourg), le 4 avril 1833.																					
4	Id , V.	PIERRE-JOSEPH VAN DEN BOOGAERT, négociant à Exaerde (Flandre orientale), né à Weert (partie cédée du Limbourg), le 3 février 1817.																					
5	27 mai 1862, n° 145, I.	JEAN-BAPTISTE GROGNIER, professeur de déclamation au conservatoire royal de Bruxelles, né à Aurillac (France), le 14 janvier 1815.																					
6	31 mai 1862, n° 149, IV.	HENRI-HUBERT JANSSEN, garde-magasin du service des fourrages militaires en régie, à Liège, né à Maasniel (partie cédée du Limbourg), le 11 juillet 1820.																					
7	31 mai 1862, n° 149, VI.	JEAN-PIERRE PENRIS, marchand de bières à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles, né à Gelcen (partie cédée du Limbourg), le 25 novembre 1828.																					

N° D'ORDRE DES PROJETS.	DATE	PROJETS DE LOI.
	et NUMÉRO DES RAPPORTS CORRESPONDANT CHACQUE DEMANDE.	
8	18 juin 1862 , n° 163, II.	LÉONARD TEEGELS, cultivateur à Ophoven (Limbourg), né à Vlodrop (partie cédée du Limbourg), le 7 novembre 1811.
9	Id., IX.	THÉODORE VORMESSIN, télégraphiste-adjoint au chemin de fer d'Anvers à Gand, à Saint-Nicolas, né à Paris, le 3 novembre 1840.
10	Id., III.	CÉSAR - LOUIS - DÉSIDÉ SCHENEK , mécanicien à Schaerbeek, lez-Bruxelles, né à Marseille (France), le 24 février 1840.
11	Id., V.	JULES-MARIE-EUGÈNE GRANDJEAN, propriétaire à Cugnon, (Luxembourg), né à Paris, le 2 octobre 1840.
12	Id., VII.	JEAN-HENRI ENGEL, cabaretier et fermier de barrière à Bonnert (Luxembourg), né à Colpach (grand-duché de Luxembourg), le 25 juillet 1802.
13	28 juin 1862 , n° 184, V.	MICHEL KIEFFER, fabricant de tabac à Étalle (Luxembourg), né à Eich (grand-duché de Luxembourg), le 13 novembre 1830.
14	21 juill. 1862, n° 219, VI.	JEAN-GUSTAVE-ADOLPHE KLIEMANN, sergent-major au 5 ^e régiment de ligne, né à Bautzen (Saxe), le 12 juillet 1836.
15	1 août 1862,	EMMANUEL-HYACINTHE-VICTOR-DAMIEN FARINAUX, ancien sous-instituteur à Malines, né à La Haye, le 21 avril 1838.